

Acte de décès de BONHOMME Jacques Benoît [216].

Du mardi vingt troisième jour du mois d'octobre, l'an mil huit cent trente-huit, à huit heures du matin.

Acte de décès de Jacques Benoît BONHOMME décédé en son domicile, situé en cette commune, section de Bisrue, hier à six heures d'après-midi, sans profession, ancien tisserand, âgé de soixante et quatre ans trois mois et dix-neuf jours, né en la commune de Saint Jean Laneuville, canton de Bolbec, le trois juillet mil sept cent soixante et quatorze, demeurant en cette dite commune de Saint Vigor, fils de feu Jacques Augustin BONHOMME, et de feu Susanne NOUET, veuf de Marie Madeleine FONTAINE son épouse en légitime mariage contracté en cette dite même commune le vingt-neuf avril mil huit cent quinze (2^e épouse, nldr).

Sur la déclaration à nous faites par Joseph LEBERQUIER, demeurant en cette commune, profession de cultivateur, âgé de trente-deux ans,

Et par Maximilien MAILLARD, demeurant également en cette dite même commune, aussi cultivateur, âgé de trente-sept ans, qui ont dit tous deux être voisins du défunt.

Lesquels ont signé, après lecture faite, le présent acte, qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la loi, par nous maire de la commune susdite, remplissant les fonction d'officier public de l'état civil.

Signatures : Maximilien MAILLARD, LEBERQUIER.